

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

<p>Direction générale de l'alimentation Service de la Coordination des actions sanitaires Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Suivi par : Denis LUCAS Tél. : 01 49 55 58 86 Courriel institutionnel : blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr NOR : AGRG1120904N Réf. Interne : SDPRAT/ BLACCO/11/0252 MOD10.21 C 12/05/10</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGAL/SDPRAT/N2011-8177 Date: 26 juillet 2011</p>
---	--

Date de mise en application : Immédiate

Abroge et remplace : Note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8283 du 21/11/2007

Degré et période de confidentialité : Tout public

Objet : Cette note de service abroge la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8283 du 21/11/2007 « liste des laboratoires agréés pour le dépistage virologique de la Fièvre catarrhale ovine par PCR - protocole et recommandations analytiques (mélange de sang) »

Références :

note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8283 du 21/11/2007 « liste des laboratoires agréés pour le dépistage virologique de la Fièvre catarrhale ovine par PCR - protocole et recommandations analytiques (mélange de sang) » ;

Résumé : La note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8283 du 21/11/2007 est abrogée.

Mots-clés : – FCO - Laboratoire - Agrément - Analyse officielle - Contrôle officiel

Destinataires

Pour information :

- Préfets
- Inspecteurs généraux des services vétérinaires
- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires
- Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires
- Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires
- Directeur de l'INFOMA
- Anses, laboratoire de santé animale de Maisons-Alfort
- COFRAC
- CIRAD Montpellier
- DDPP/DDCSPP
- DAAF
- DRAAF

La présente note de service abroge la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8283 du 21/11/2007

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
des Actions Sanitaires – C.V.O.

Jean-Luc ANGOT